ireps Nouvelle-Aquitaine
Vers la santé pour tous

FORMATION-ACTION DE 40H À L'EDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP) - 2020

Objectif

Au terme de la formation, les participants auront acquis des éléments pour élaborer et participer à un programme d'éducation thérapeutique avec des personnes atteintes de pathologie(s) chronique(s).

Objectifs pédagogiques

A la fin de la formation, les participants seront en capacité :

→ d'aider les personnes atteintes de maladie(s) chronique(s) à exprimer, individuellement ou en groupe, les données à prendre en compte dans une démarche d'éducation thérapeutique,

→ de définir, à partir de ces données et avec les personnes atteintes de maladie(s) chronique(s), des objectifs d'éducation partagés,

→ de choisir et d'utiliser des méthodes et des outils pédagogiques adaptés aux personnes atteintes de maladie(s) chronique(s), aux objectifs et aux situations d'éducation,

→ d'évaluer les activités éducatives mises en oeuvre et de suivre l'évolution des compétences des personnes atteintes de maladie(s) chronique(s), de contribuer à l'évaluation du programme,

→ de planifier leur travail d'éducation thérapeutique, en articulation avec leurs autres activités,

→ d'identifier le cadre légal dans lequel se développent les programmes d'Education Thérapeutique du Patient (ETP) et les sites ressources (dont Oscars).

Méthode pédagogique

→ Alternance de points théoriques, échanges et travaux de groupe.

→ Les participants à la formation sont des professionnels ou bénévoles en activité : la formation s'appuiera donc sur leurs représentations, leur expérience et sur l'analyse de leurs pratiques. La démarche pédagogique utilisée pendant la formation s'inscrira dans la même logique que celle préconisée pour mettre en oeuvre l'éducation thérapeutique du patient. Elle sollicitera la participation des personnes en formation lors de séances de travail en petits groupes, facilitant notamment l'expression de chacun, mais également lors d'éclairages conceptuels et théoriques.

→ Pour atteindre les objectifs fixés et pour valider les 40h de formation, il importe que les participants inscrits suivent l'intégralité de la formation.

Contenu

→ Déterminants de la santé d'une personne atteinte de maladie(s) chronique(s).

→ Représentations de la maladie chronique et de l'Education Thérapeutique du Patient.

→ Compétences pour dispenser l'ETP.

→ Attitudes et postures éducatives.

→ La démarche d'ETP et ses différentes étapes : bilan éducatif partagé/diagnostic éducatif, objectifs personnalisés, mise en oeuvre, évaluation.

→ Construction et animation de séances collectives d'éducation.

→ Les participants seront amenés à réaliser un travail interséquence.

Public

Toutes personnes souhaitant intervenir, mettre en place ou participer à un programme d'Education Thérapeutique du Patient (professionnels de santé, de l'activité physique, psychothérapeutes, professionnels du secteur social, artistique, secrétaires, bénévoles, personnes atteintes de pathologie(s) chronique(s)…).

Intervenants

Formateur spécialisé en éducation thérapeutique du patient de l'Ireps Nouvelle-Aquitaine et différents intervenants praticiens de l'ETP (médecins, infirmiers, psychologues, patients ressources, etc.).

Les +

- Possibilité de formation en intra sur demande.
- Formation agréée DPC.
- Formation ancrée dans l'action, illustrée par des témoignages et expériences diverses.
- Mise à disposition d'un classeur avec les contenus de formation et les supports utilisés, remis également en version numérique.
- Possibilité de bénéficier de conseil et appui méthodologique à l'issue de la formation, ainsi que du prêt d'outils et d'ouvrages auprès de chaque centre de ressources de l'Ireps Nouvelle-Aquitaine.

Contact

Ireps Nouvelle-Aquitaine antenne Gironde
Rébecca BRIC - 6 quai de Paludate - 33800 Bordeaux
05 56 33 34 10 - r.bric@irepsna.org

Inscription

En ligne sur notre site
→ https://irepsna.org/formations/formation-etp-40h-2020

Coût

1200 € par participant. Les repas et les déplacements des participants sont à leur charge.

Organisation de la formation

Etape 1 : Séquence de formation non présentielle - module d'e-learning (équivalent 3H)

La session en ligne sera ouverte 15 jours avant la formation

Etape 2 : Séquence de formation présentielle – J1 et J2

Etape 3 : Séquence de travail non présentielle (1H30)

Etape 4 : Séquence de formation présentielle – J3 et J4

Etape 5 : Séquence de travail non présentielle (1H30)

Etape 6 : Séquence de formation présentielle – J5

Lieux et dates

A noter : une formation en ligne de 3h est à effectuer quinze jours avant le début de la formation. Les informations vous seront données à la suite de votre inscription.

Mont de Marsan
20 et 21 janvier, 17 et 18 février, 16 mars 2020
E-learning : 3h à effectuer entre le 8 janvier et le 19 janvier
➔ S'inscrire : https://frama.link/dr-EdKdF

Limoges
13 et 14 février, 19 et 20 mars, 17 avril 2020
E-learning : 3h à effectuer entre le 22 janvier et le 12 février
➔ S'inscrire : https://frama.link/FNvFjGXv

Bordeaux
16 et 17 mars, 13 et 14 avril, et le 14 mai 2020
E-learning : 3h à effectuer entre le 19 février et le 15 mars
➔ S'inscrire : https://frama.link/c7nRffjA

La Rochelle
9 et 10 avril, 14 et 15 mai, 12 juin 2020
E-learning : 3h à effectuer entre le le 18 mars et 8 avril
➔ S'inscrire : https://frama.link/hnBunkat

Angoulême
15 et 16 octobre, 12 et 13 novembre, 4 décembre 2020
E-learning : 3h à effectuer entre le 23 septembre et le 14 octobre
➔ S'inscrire : https://frama.link/CRXqt_MX

Bordeaux
5 et 6 octobre, 9 et 10 novembre, 14 décembre 2020
E-learning : 3h à effectuer entre le 16 septembre et le 4 octobre
➔ S'inscrire : https://frama.link/TJTx29dX

Si vous souhaitez une formation sur site pour votre équipe, contactez l'antenne de votre département.
➔ https://irepsna.org/nous-contacter